

Décrets envoyés dans les départements par le ministre d l'Intérieur au 27 ventôse, en annexe de la séance du 27 ventôse an II (17 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Décrets envoyés dans les départements par le ministre d l'Intérieur au 27 ventôse, en annexe de la séance du 27 ventôse an II (17 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 608;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31352_t1_0608_0000_1

Fichier pdf généré le 22/01/2023

VII

[Décrets envoyés dans les départ^{ts} par le M. de l'Intérieur, 27 vent. II] (1)

DATES	TITRES	DÉPARTEMENTS AUXQUELS L'ENVOI A ÉTÉ FAIT	OBSERVATIONS
Ventôse 6 2211.	Décret qui autorise les administrations de district à mettre en réquisition tous les bois de chêne de l'âge de 20 ans et au dessus.	A tous les dép ^{ts}	
Ventôse 9 2210	Décret relatif aux créances sur les ennemis de la République, les émigrés, les déportés, les prêtres reclus et les personnes mises hors de la loi ou condamnés par jugemens emportant confiscation de biens.	id.	
Ventôse 9 2212	Décret relatif aux délais fixés pour l'enregistrement des certificats de résidence.	id.	
Pluviôse 11 2213	Décret qui ordonne la remise d'un état des billets de caisse en circulation au 17 avril 1790.	id.	
Pluviôse 11 2219	Décret relatif aux scellés apposés après le décès des citoyens dont les défenseurs de la patrie sont héritiers .	id.	
Pluviôse 11 2221	Décret relatif aux créances des marins qui ont servi dans la flotille de Thurot en 1759 et 1760.	id.	
Pluviose 13 2220	Décret qui prescrit l'heure des publications de criées.	id.	
Pluviôse 14 2217	Décret qui accorde 20 millions pour secourir les citoyens auxquels les ennemis extérieurs ou intérieurs ont fait éprouver des pertes.	id.	
Ventôse 14 et 16 . 2222	Décrets qui créent une commission des transports militaires et en nomment les trois membres.	id.	
Ventôse 16 2216	Décret relatif à des pamphlets contre-révolutionnaires répandus dans les halles et marchés.	id.	
Ventôse 16 2218	Décret qui accorde des secours pour les citoyens pauvres incapables de travailler et interdit la mendicité aux individus valides.	id.	
Ventôse 17 2225	Décret interprétatif de la loi du 13 brumaire sur les personnes préposées à la garde des détenus.	id.	
Ventôse 19 3128 ^c	Décret qui accorde une somme provisoire de 300 liv. à la citoyenne v ^o Le Crept et ordonne la liquidation de sa pension.	Comité civil de la section des Invalides.	Manuscrit
Ventôse 23 2238	Décret contenant des mesures répressives des conjurations contre le peuple français et sa liberté.	A tous les dép ^{ts}	

(1) C 293, pl. 959, p. 38. Signé : PARÉ.